

Groupe E Celsius va fermer, fin 2024, les deux pompes qu'il exploite à Granges-Paccot et Payerne

Bientôt la fin du gaz à la pompe

« DOMINIQUE MEYLAN

Mobilité » Il ne sera bientôt plus possible de faire le plein de gaz naturel comprimé (GNC) dans le nord et le centre du canton. Groupe E Celsius a récemment annoncé aux propriétaires de véhicules la fermeture à la fin de l'année des deux pompes qu'il exploitait à Granges-Paccot et Payerne. Il restera une unique station-service à Châtel-Saint-Denis, qui est exploitée par une autre entreprise.

Groupe E Celsius explique cette décision par la réduction du nombre de véhicules roulant au gaz, ainsi que certains investissements importants qui auraient été nécessaires pour poursuivre l'exploitation. Cette décision fait réagir. Alors qu'une pétition circule, un de nos lecteurs a exprimé ses doutes et sa déception dans un long courrier.



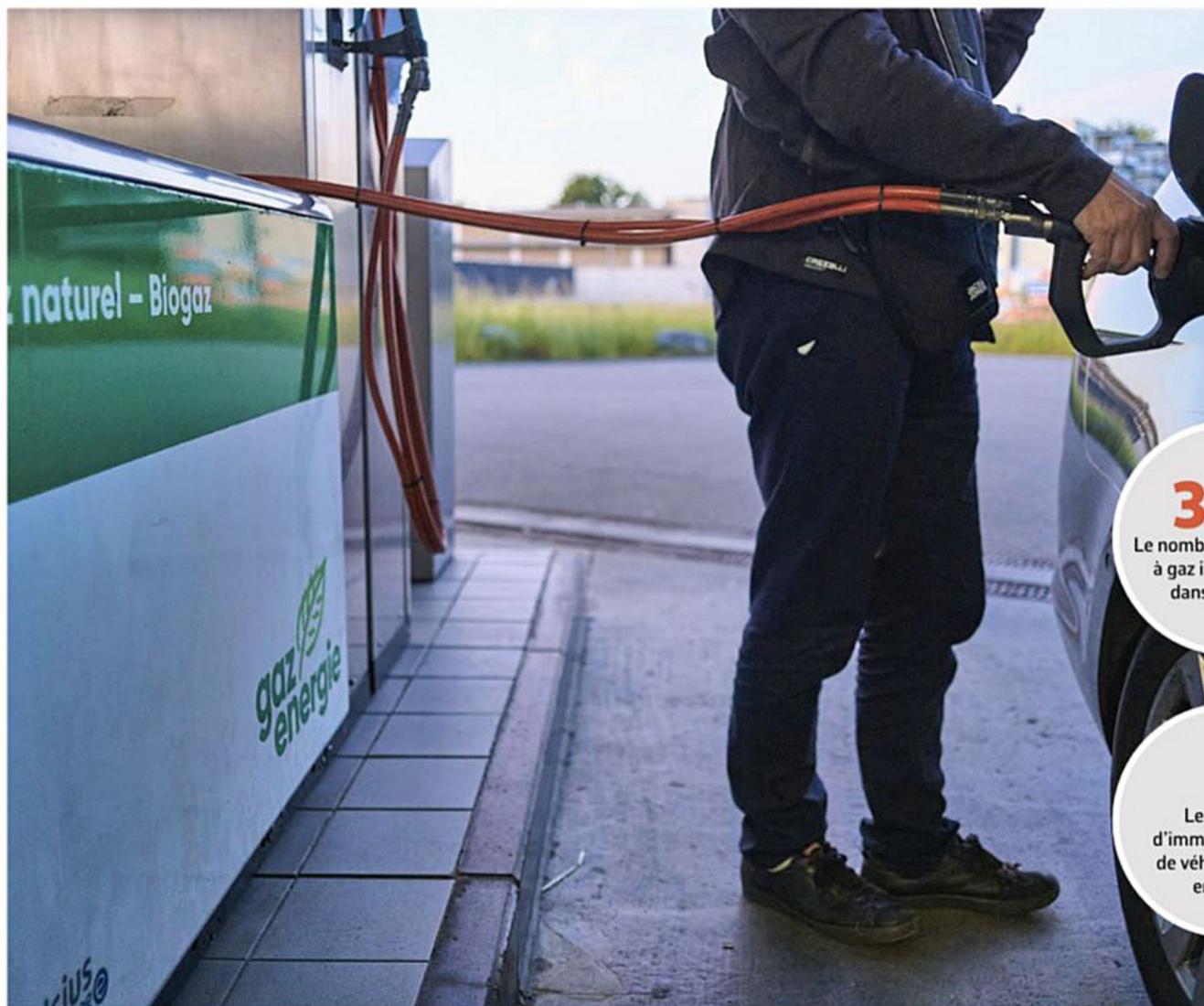
«L'exploitation de stations GNC n'est pas un service public»

Nathalie Salamin

Les habitués de ces stations-service, qui ont fait le choix de rouler au gaz par souci environnemental, devront désormais s'approvisionner à Berne. L'entreprise Krummen à Chiètres possède une trentaine de camions qui roulent au gaz. «Nous faisons souvent le plein à Payerne, réagit son directeur Peter Krummen. Cela va poser problème, d'autant qu'une station-service à Berne va également être supprimée.»

Spécialiste de l'évaluation environnementale des véhicules à l'Association transports et environnement (ATE), Luca Maillard réagit: «C'est un peu regrettable que les fournisseurs ne maintiennent pas cette offre pour les personnes qui ont fait un choix écologique.»

Bien visible sur la pompe à Granges-Paccot, une pétition demande à Groupe E Celsius de reconsidérer sa décision et de maintenir un approvisionnement dans le Grand Fribourg et Payerne. Selon les arguments développés, l'abandon du gaz comme carburant automobile



En Suisse, les stations-service proposent un mix à la pompe avec au moins 20% de biogaz. Jean-Baptiste Morel

devrait être coordonné au niveau national et pas tranché au niveau local. Le texte, disponible sur la plateforme open-petition, note que ce ne sont pas seulement les conducteurs fribourgeois qui seront touchés, mais également les touristes de passage.

Travaux nécessaires

Groupe E Celsius indique que les deux stations GNC de Payerne et de Granges-Paccot approchaient de leur fin de vie technique avec un nombre de

pannes croissant et des pièces de rechange nécessaires. Quant à la flotte des véhicules roulant au gaz dans le canton, elle dépasse à peine 0,1%. L'OCN confirme: il y avait 306 véhicules immatriculés sur un total de près de 290 000 au 31 mars. Il y a eu 7 nouvelles immatriculations en 2022, 4 en 2023 et 1 en 2024.

«On constate que l'effectif des véhicules à gaz s'amenuise», observe Michel Brischox, directeur suppléant de l'OCN. Cette situa-

tion n'est pas propre au canton. D'autres entreprises et services industriels ont récemment annoncé la fin prochaine de leurs stations. Le réseau suisse compte actuellement environ 140 points de ravitaillement.

«L'activité a toujours été déficitaire, car le marché des véhicules GNC n'a jamais réellement avancé», rapporte Nathalie Salamin, porte-parole de Groupe E. Ces pompes étaient donc financées par les autres activités de Groupe E

Celsius. L'ensemble des détenteurs d'un véhicule roulant au gaz a été informé ces dernières semaines.

Concurrence électrique

Certains estiment que le canton devrait garantir un approvisionnement. L'Etat assure de son côté qu'il n'a pas la possibilité d'intervenir dans les aspects opérationnels de Groupe E. «L'exploitation de stations GNC n'est pas un service public, précise Nathalie Salamin. Groupe E Celsius n'a ni l'obligation

de fournir du GNC, ni un monopole sur cette activité.»

La motorisation au gaz naturel avait le vent en poupe au début des années 2000. Mais tous les acteurs l'admettent, ce n'est plus le cas aujourd'hui. «La mobilité au gaz est de plus en plus concurrencée par la mobilité électrique. Elle a perdu de l'importance dans le domaine de la mobilité individuelle», constate Gabrielle Bourguet, responsable affaires publiques Suisse romande de l'Association suisse de l'industrie gazière.

Les constructeurs automobiles se sont focalisés sur les voitures électriques et ne proposent plus de nouveaux modèles fonctionnant au gaz naturel. «S'il y a moins de modèles sur le marché, la demande baisse», reconnaît Gabrielle Bourguet. L'ATE recommandait l'usage de ce type de véhicules jusqu'au début des années 2020, mais elle a révisé son opinion.

«Le transfert de tout le parc automobile vers le gaz n'aurait pas été possible, estime Luca Maillard. Pour que l'impact environnemental soit intéressant, il aurait fallu rouler à 100% avec un biogaz issu de la valorisation des déchets organiques.» En Suisse, les stations-service proposent un mix avec au moins 20% de biogaz. C'est cette part qui permet de diminuer les émissions de CO₂.

Trafic lourd

Selon la faitière de l'industrie gazière, il reste un intérêt pour les camions roulant au biogaz. «Pour diminuer les émissions de CO₂ dans le trafic lourd, le gaz peut offrir un mode de propulsion intéressant surtout s'il est renouvelable, rapporte Gabrielle Bourguet. Quelques entreprises logistiques l'ont d'ailleurs fait avec succès.»

Luca Maillard reconnaît cette possibilité. Mais, pour le représentant de l'ATE, ce n'est clairement plus la priorité. «Par rapport à la transition énergétique, le biogaz produit de manière écologique doit être priorisé pour les processus industriels qui en ont obligatoirement besoin.»

Est-ce la fin de la mobilité au gaz? Pour Gabrielle Bourguet, on ne peut répondre par l'affirmative: «Il est difficile de faire un pronostic précis à moyen terme. L'évolution des discussions sur une éventuelle interdiction des moteurs thermiques en Europe dès 2035 aura également une influence sur la mobilité au gaz.» »

Des entreprises préfèrent faire marche arrière

Tant l'entreprise de transport Krummen que la société SINEF privilégient désormais la mobilité électrique.

L'entreprise de transport Krummen à Chiètres fait partie des logisticiens qui ont misé sur des camions roulant au gaz naturel. «Nous en avons une trentaine depuis 2019», souligne son directeur Peter Krummen. C'est la durabilité qui a motivé ce choix. L'entreprise privilégie le biogaz, ce qui permet de diminuer les émissions de

CO₂ d'environ 80%, poursuit Peter Krummen. Mais le logisticien ne va pas continuer sur cette voie.

«Le problème du biogaz, c'est qu'il est relativement cher par rapport au gaz normal et nous ne bénéficions pas des avantages RPLP (redevance poids lourds liée aux prestations, ndlr)», explique Peter Krummen. Les camions au gaz seront donc remplacés par une autre technologie lorsqu'ils auront atteint leur fin de vie. «Pour nous, c'est l'électricité qui est

désormais favorisée», rapporte le directeur.

SINEF, qui offre des services dans les domaines de l'eau et des énergies durables, va suivre le même chemin. L'entreprise, basée à Givisiez, avait acquis une dizaine de véhicules fonctionnant au gaz en 2017. Ils seront prochainement remplacés en raison de leur ancienneté. «Comme l'offre de gaz ne s'est pas développée dans le canton et qu'elle a même régressé, SINEF n'inclura plus de véhicules à gaz dans sa nouvelle

flotte. Les stations de recharge ne sont pas suffisamment présentes et les fournisseurs ne proposent plus ce type de véhicules sur le marché suisse», explique Philippe Perritaz, directeur général.

L'entreprise ne souffre toutefois pas de problème d'approvisionnement puisqu'elle dispose d'une station de recharge privée. Elle met actuellement en œuvre un nouveau concept de mobilité, prévoyant notamment l'introduction de petits véhicules électriques. » DM

306

Le nombre de véhicules à gaz immatriculés dans le canton

1

Le nombre d'immatriculations de véhicules à gaz en 2024